

Règlement du prix attribué par le groupe Enseignement de la Statistique de la SFdS dans le cadre de la Compétition européenne de statistique en France

a) Contexte

Pour la première fois en 2017-2018, l'INSEE s'associe à Eurostat et à 11 instituts nationaux de statistique européens (Bulgarie, Chypre, Croatie, Espagne, Finlande, Grèce, Italie, Norvège, Pologne, Portugal et Slovénie) pour organiser en France la *compétition européenne de statistique*.

Cette compétition est ouverte aux élèves de première et de terminale de lycées français. Les élèves sont invités à participer en équipes de un à trois membres, appartenant tous au même établissement scolaire ; chaque équipe doit être supervisée par un enseignant (tuteur).

Cette compétition vise à :

- promouvoir la curiosité et l'intérêt des élèves pour les données produites par les acteurs de la statistique publique ;
- montrer aux élèves l'enjeu sociétal des statistiques ;
- proposer aux enseignants une approche nouvelle pour travailler sur les données officielles et valider la bonne acquisition de concepts statistiques par leurs élèves ;
- promouvoir le travail en équipe et l'esprit de collaboration.

Cette compétition se déroule en deux temps :

- une *première étape* au niveau de la France, organisée par l'INSEE avec le soutien du ministère de l'Éducation nationale et de la SFdS ;
- une *seconde étape* au niveau européen, organisée par Eurostat : trois équipes françaises pourront participer à l'étape européenne, en fonction de leur classement final à l'étape française.

L'étape française est composée de deux épreuves :

- La *première épreuve* consiste en trois questionnaires de 10 questions chacun : le premier teste la connaissance des notions clés de statistique, le deuxième la capacité à trouver des données et le troisième la capacité d'interprétation d'un document statistique. A l'issue de cette première épreuve, les équipes les mieux classées seront qualifiées pour la suivante.
- Pour la *seconde épreuve*, les équipes ont à préparer un document powerpoint de 8 transparents au maximum à partir de l'exploitation d'un jeu de données mis à leur disposition. Elles doivent faire preuve de leur capacité à analyser des données et à savoir les mettre en valeur pour produire une information claire.

Le jury chargé d'évaluer les documents soumis par les équipes participantes et de classer ces dernières est composé de membres de l'INSEE et de membres du groupe « Enseignement de la statistique » de la SFdS.

b) Règlement

Le groupe « Enseignement de la Statistique » attribuera un prix à trois équipes participant à la seconde épreuve, désignées par un jury composé de membres du groupe et de membres de l'INSEE, pour leur excellence.

L'ensemble des critères retenus contiendra notamment les trois critères suivants :

1. la richesse, la rigueur et la pertinence de l'analyse statistique réalisée ;
2. la qualité de la communication (qualité des tableaux, des graphiques et des commentaires fournis) ;
3. l'originalité de l'analyse effectuée et/ou du rapport (powerpoint) présenté.

La désignation des équipes lauréates pourra se faire à la fin du mois de mars, simultanément à la désignation des équipes gagnantes de la deuxième épreuve.

Chaque élève et enseignant/tuteur des trois équipes gagnantes recevra un ou plusieurs ouvrages de la SFdS.

Par ailleurs, les powerpoints des trois équipes lauréates seront postés sur la page du groupe Enseignement du site internet de la SFdS (avec une courte présentation préalable du jeu de données à analyser). Ceci constituera une belle valorisation du travail effectué par ces équipes et permettra de mettre à la disposition des enseignants du secondaire des exemples de « belles » analyses statistiques réalisées par des élèves de première ou de terminale.